



HONORAIRES GESTION		
	OFFRE ACCESS 5% HT* DU LOYER MENSUEL (CHARGES INCLUSES)	OFFRE PREMIUM 7% HT* DU LOYER MENSUEL (CHARGES INCLUSES)
GESTION COURANTE		
Comptabilité / Quittancement	X	X
Perception et reversion des loyers (virement le 20 de chaque mois),	X	X
Relance/mise en place d'une procédure de recouvrement jusqu'à transfert du dossier à un huissier	X	X
Régularisation annuelle de charges	X	X
Perception de la taxe d'ordures ménagères	X	X
Révision annuelle du loyer	X	X
Rapport de gestion mensuel	X	X
Rapport de gestion annuel / OFFERT : calcul de votre revenu foncier à déclarer selon les éléments comptables en notre possession.	X	X
Accès à un espace dédié	X	X
ENTRETIEN/TRAVAUX		
Collecte des devis, représentation du maître de l'ouvrage dans le suivi et la réception des travaux de réparation et d'entretien courant. NB. Consultation du propriétaire pour les travaux d'un montant supérieur à 150 € HT/ sauf en cas d'urgence. NB2 .MARTINIQUE GESTION & SYNDIC n'est pas maître d'oeuvre délégué.	X	X
PRESTATIONS ANNEXES		
Représentation aux assemblées générales	100,00 € HT OFFERT LA PREMIERE ANNEE LORS DE LA MISE EN PLACE DE LA GESTION	X
Etablissement d'un bilan de l'état de votre bien avec proposition de travaux à chaque état des lieux de sortie afin d'en préserver la valeur locative et de revente.	100,00 € HT	X
Estimation de valeur de revente de votre bien sur demande et accompagnement administratif dans la sortie de location et la revente	250,00 € HT	X
PRESTATIONS EXCEPTIONNELLES		
Collecte des devis, représentation du maître de l'ouvrage dans le suivi et la réception de travaux lourds NB .MARTINIQUE GESTION & SYNDIC n'est pas maître d'oeuvre délégué.	8% du montant des travaux (minimum forfaitaire de 150,00 € HT)	4% du montant des travaux (minimum forfaitaire de 150,00 € HT)
Intervention et travaux sur communs dans immeuble en mono propriété	Collaborateur : 60,00 € HT/heure Direction : 100,00 € HT/heure	Collaborateur : 60,00 € HT/heure Direction : 100,00 € HT/heure
Recours DO/Décennale + Représentation	Forfait 1.000,00 € HT Ou 100,00 € HT/heure	X
Mise en place et suivi contentieux d'une procédure d'impayés hors GLI	Forfait 500 € HT	Forfait 500 € HT
MISE EN LOCATION**		
Visites Constitution de dossier Rédaction du contrat de location	8,00 € TTC /m ² habitable Par exemple, pour un appartement de 40 m ² habitable : 320,00 € TTC	8,00 € TTC /m ² habitable Par exemple, pour un appartement de 40 m ² habitable : 320,00 € TTC
Etablissement de l'état des lieux d'entrée.	3,00 € TTC / m ² habitable. ⇒ Par exemple, pour un appartement de 40 m ² habitable : 120,00 € TTC ⇒ Même tarif pour l'établissement de l'état des lieux de sortie.	3,00 € TTC / m ² habitable. ⇒ Par exemple, pour un appartement de 40 m ² habitable : 120,00 € TTC ⇒ Etablissement de l'état des lieux de sortie OFFERT

* TVA 8,5% /** Conforme au décret d'application de la loi ALUR applicable au 15/09/2014



GARANTIE LOYERS IMPAYES

Sécurisez votre investissement locatif au meilleur prix

Profitez du meilleur tarif grâce à notre contrat groupe :

2.5 % TTC du loyer annuel charges incluses (100% déductible de vos revenus fonciers)

<u>Une couverture complète*</u>	<u>Pourquoi assurer vos loyers ?</u>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Loyers impayés : jusqu'à 70 000 € ✓ Dégradations immobilières : jusqu'à 10 000 € ✓ Frais de contentieux, frais de procédure d'expulsion et de recouvrement inclus 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vos revenus locatifs protégés jusqu'à l'expulsion du locataire ✓ Un dossier locataire 100% certifié (Cherloc) ✓ Votre logement rénové en cas de dégradation du locataire

* Détails dans vos Conditions Générales n° GLI ADB042014

CHERLOC : Bénéficiez d'une certification délivrée par la compagnie d'assurances attestant l'acceptation de vos candidats locataires.

EN CAS DE SINISTRE AVEC CHERLOC :

- votre locataire est **déjà certifié éligible** à l'assurance loyers impayés,
- **plus besoin de fournir le dossier locataire** à la compagnie.



Une question, contactez-nous au : « 0596 73 77 79 » ou par email à « contact.mgs972@gmail.com »

[] Refus de souscription :

Dans le cadre de son devoir de conseil, **MARTINIQUE GESTION & SYNDIC** m'a renseigné sur les risques encourus suite à la **défaillance de mon locataire**, en l'absence de souscription à une Garantie de Loyers Impayés.

Malgré cet avertissement, je vous confirme que je ne souhaite pas souscrire à une telle garantie.

A _____, le _____

Signature



COUPON ACCORD DE SOUSCRIPTION À NOUS RETOURNER

Informations Propriétaire

Raison sociale :

Nom, prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Logement(s) concerné(s) :

.....

Tous mes logements en gestion

Bon pour accord

Je souhaite souscrire cette garantie loyers impayés
(FIDELIDADE CG N°GLIADB042014) :

Garantie socle + CHERLOC

Fait à Le :/...../.....

Signature du propriétaire :